

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN
LE 16 AVRIL 2013**

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 16 avril 2013 à 20:00 minutes, au lieu ordinaire des sessions, à laquelle sont présents :

Monsieur Robert Van Wijk, conseiller;
Monsieur Joaquim Rodrigues, conseiller;
Monsieur Roger Fortin, conseiller;
Monsieur Paolo Girard, conseiller;
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller;
Monsieur Pierre Vallières, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Pierre Chamberland, maire.

Monsieur Serge Gibeau, directeur général et secrétaire-trésorier est présent.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe est également présente.

L'avis de convocation a été signifié aux membres du Conseil tel que requis par le Code municipal.

Le quorum est constaté et l'assemblée est ouverte à 20.00 heures par le président d'assemblée, Monsieur Pierre Chamberland, maire.

2013-04-116

Dépôt du rapport du vérificateur externe –

Sur la proposition de Monsieur Joaquim Rodrigues, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2012.

2013-04-117

Nomination d'un auditeur indépendant pour l'audit du rapport financier de la Municipalité pour l'année fiscale 2013 –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de nommer la firme Raymond, Chabot, Grant, Thorton à titre vérificateur externe pour l'exercice financier 2013.

2013-04-118

Dépôt du rapport d'analyse des soumissions reçues pour l'installation d'un ascenseur –

Monsieur Serge Gibeau, directeur général, dépose le rapport de Monsieur Stéphan Barcelo, architecte mandaté par la Municipalité relativement à l'analyse des soumissions reçues suite à mise en ligne sur le SEAO conformément à la loi d'un appel d'offres pour l'installation d'un ascenseur à l'édifice municipal.

Sur la proposition de Monsieur Roger Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt du rapport d'analyse préparé par Monsieur Stéphan Barcelo, architecte des soumissions reçues pour l'installation d'un ascenseur à l'édifice municipal.

2013-04-119

Octroi du contrat pour l'installation d'un ascenseur –

CONSIDERANT QUE la Municipalité de Saint-Valentin a mis en ligne sur le SEAO, conformément à la loi, un appel d'offres pour l'installation d'un ascenseur à l'édifice municipal;

CONSIDERANT QUE deux entreprises ont déposé des soumissions savoir :

- Constructions Dougère inc au coût de 143,718.75\$;
- Xamilix construction inc au coût de 105,900.00\$.

CONSIDERANT QUE Monsieur Stéphane Barcelo, architecte mandaté par la Municipalité a déposé suite à son analyse des soumissions un rapport recommandant l'octroi du contrat au plus bas soumissionnaire conforme savoir Xamilix construction inc au coût de 105,900.00\$.

EN CONSEQUENCE il est proposé par Monsieur Roger Fortin, conseiller :

- que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;
- d'octroyer le contrat pour l'installation d'un ascenseur à l'édifice municipal à Xamilix construction au coût de 105,900.00\$:
 - conformément à sa soumission du 2 avril 2013 jointe à la présente pour en faire partie intégrante;
 - conformément au cahier des charges préparé par monsieur Stéphane Barcelo, architecte : dossier SBA 130131 du 2013-03-08 joint à la présente pour en faire partie intégrante;
- d'autoriser Monsieur Serge Gibeau, directeur général, à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents requis pour donner suite à la présente résolution.

2013-04-120

Mandat au ministre des Finances et de l'Économie pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal –

CONSIDERANT QUE la Municipalité de Saint-Valentin désire se prévaloir des dispositions de l'article 1066 du Code municipal.

EN CONSEQUENCE il est proposé par Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil de mandater le ministre des Finances et de l'Économie pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal.

2013-04-121

Avis de motion re règlement de taxation de l'emprunt décrété par le règlement 352 relatif à la réfection de la Montée Guay –

Monsieur le conseiller Joaquim Rodrigues, donne avis qu'il présentera ou fera présenter lors d'une prochaine séance du conseil un règlement relatif à la tarification de l'emprunt décrété par le règlement 352 relatif à la réfection de la Montée Guay.

2013-04-122

Avis de motion re règlement de taxation de l'emprunt décrété par le règlement 363 modifié par le règlement 420 relatif l'assainissement des eaux usées du noyau villageois –

Monsieur le conseiller Joaquim Rodrigues, donne avis qu'il présentera ou fera présenter lors d'une prochaine séance du conseil un règlement relatif à la tarification de l'emprunt décrété par le règlement 363 modifié par le règlement 420 relatif à l'assainissement des eaux usées du noyau villageois.

2013-04-123

Avis de motion re modification du règlement sur les dérogations mineures –

Monsieur le conseiller Pierre Vallières, donne avis qu'il présentera ou fera présenter lors d'une prochaine séance du conseil un règlement modifiant le règlement sur les dérogations mineures.

2014-04-124

Levée de la séance –

Sur la proposition de Monsieur Roger Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de lever la séance à 20:30 heures.

Je, Pierre Chamberland, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Pierre Chamberland
Maire

Serge Gibeau
Secrétaire-trésorier